

*Onoma* 58

Journal of the International Council of Onomastic Sciences

ISSN: 0078-463X; e-ISSN: 1783-1644

Journal homepage: <https://onomajournal.org/>

---

**Sarah Beaudoin & Gabriel Martin, *Femmes et toponymie – De l’occultation à la parité*, Sherbrooke : Éditions du Fleurdelysé, 2019, 125 pp., ISBN : 978-2-9814025-3-0**

**André Lapierre\***

Université d’Ottawa, Canada

To cite this article: Lapierre, André. 2023. Sarah Beaudoin & Gabriel Martin, *Femmes et toponymie – De l’occultation à la parité*, Sherbrooke : Éditions du Fleurdelysé, 2019, 125 pp., ISBN : 978-2-9814025-3-0. *Onoma* 58, 387–391. DOI: 10.34158/ONOMA.58/2023/27

To link to this article: <https://doi.org/10.34158/ONOMA.58/2023/27>

© *Onoma* and the author.

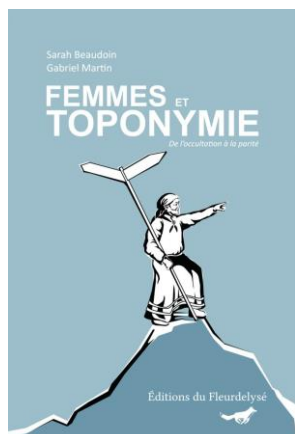
**Article history**

Received on 28 January 2023.

Final form accepted on 29 December 2023.

Published online on 31 December 2023.

\* Contact: [lapierre@uottawa.ca](mailto:lapierre@uottawa.ca).



(<https://www.leslibraires.ca/ivres/femmes-et-toponymie-de-l-occultation-sarah-beaudoin-9782981402530.html>)

Disons-le d'emblée, cet ouvrage n'est pas un ouvrage d'érudition mais plutôt un exposé saisissant sur le déficit de la représentation des femmes en toponymie dans la province canadienne du Québec. À l'heure où la reconnaissance du rôle des femmes dans la société est loin d'être assurée et continue de soulever des débats un peu partout dans le monde, il n'est pas mauvais d'examiner l'impact de ce fait social sur l'attribution des noms de lieux.

Rédigé par une féministe militante et un sympathisant issu du monde de la linguistique, cet ouvrage fait le point sur la situation qui prévaut actuellement au Québec. Cependant, la problématique analysée par les auteurs se pose assurément dans les centres de décision toponymique ailleurs dans le monde. Cette monographie, la première en son genre à s'attaquer à cette question, intéresse donc

la communauté de recherche onomastique en général, mais il s'adresse surtout aux gestionnaires de la toponymie commémorative et aux responsables des noms de voies de communication et des bâtiments publics au niveau municipal en particulier.

Dans la première partie, les auteurs présentent un bref survol historique de l'effacement des femmes dans le répertoire anthroponymique québécois. On ne peut s'empêcher de faire le lien entre cette occultation et la lutte des femmes pour atteindre leur pleine reconnaissance dans la société canadienne et québécoise. Rappelons que le Québec a été la dernière province canadienne à accorder le droit de vote aux femmes en 1940 et a attendu jusqu'en 1964 avant de leur accorder la pleine capacité juridique. Cette absence des femmes a eu des répercussions manifestes chez les responsables de la désignation des noms de lieux. Encore au début du 21<sup>e</sup> siècle, on évalue à environ 10% seulement la proportion des toponymes qui sont attribués à des femmes sur le territoire du Québec.

Une prise de conscience de cette déficience et un redressement de la situation sont en cours depuis une cinquantaine d'années. La Commission de toponymie du Québec a décidé d'officialiser annuellement un certain nombre de toponymes féminins à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Depuis lors, on relève des gestes concrets, tant de la part d'administrations municipales que de regroupements de citoyens, pour corriger la faible représentation des femmes dans l'attribution des noms de lieu. Les auteurs donnent l'exemple d'initiatives prises par trois des plus importantes villes du Québec, soit Montréal, Sherbrooke et Laval, ainsi que par le Collectif pour l'Équité toponymique au Québec. Parmi les interventions les plus intéressantes, on mentionne le projet de

la mairesse de Montréal de nommer les stations de la future ligne de métro de la ville en l'honneur des femmes et des personnes issues des communautés culturelles.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, sans doute la plus substantielle, les auteurs dressent un inventaire des mythes entretenus et réticences évoquées surtout par les administrations municipales pour justifier le déficit actuel. Une à une, ces croyances sont examinées, décortiquées et dénoncées. Elles reposent pour la plupart sur des prémisses souvent erronées qui servent alors de prétextes pour justifier la sous-représentativité des femmes. Nous examinerons ici les réticences les plus saillantes.

Plusieurs réserves reposent sur des déclarations carrément irréfléchies comme l'affirmation selon laquelle l'adoption de toponymes féminins revêt peu d'importance et qu'il n'y a pas lieu de formuler des résolutions en faveur de leur adoption. Ailleurs, on prétexte que tous les noms de femmes marquantes sont déjà employés, que les nouveaux toponymes doivent être locaux, que peu de femmes ont marqué l'histoire, que renommer les rues des villes pour faire place aux femmes entraînerait des troubles logistiques, qu'on ne peut pas reprendre les toponymes adoptés ailleurs, ou encore que tous les noms féminins sont déjà utilisés. On a peine à croire qu'au 21<sup>e</sup> siècle, des organismes responsables de la gestion des noms de lieux puissent entretenir des croyances pareilles.

Rien ne s'oppose par exemple à ce qu'il y ait plusieurs rues Jeanne-Mance au Québec, à condition bien sûr qu'elles ne soient pas toutes à l'intérieur d'une même municipalité. Il suffit de gratter un tant soit peu les histoires locales pour découvrir des femmes remarquables et dignes de commémoration toponymique. Et pourquoi se limiterait-on à la scène locale? Le rôle des femmes partout dans les sociétés occidentales n'a fait qu'augmenter depuis plus de cent ans. Même s'il faut reconnaître que cette reconnaissance s'est faite lentement et de façon inégale, il n'en reste pas moins qu'un nombre impressionnant de femmes ont marqué l'histoire, et ce depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Elles ont amplement mérité d'être reconnues en toponymie au même titre que les hommes.

Plus précisément, les auteurs font remarquer que les histoires nationales ont eu tendance à se bâtir dans des sphères d'activité où les femmes avaient traditionnellement peu de place et qui favorisent naturellement les politiciens, militaires, industriels, entrepreneurs, etc., professions dévolues depuis longtemps aux hommes. Cela est en partie vrai, mais l'histoire aujourd'hui s'écrit de façon plus nuancée et inclusive et a permis, dans le cas du Québec, de mettre en évidence des femmes notables qui ont influencé la vie politique et sociale de la province et qui seraient pleinement dignes de commémoration toponymique. Que l'on songe par exemple aux nombreuses religieuses institutrices, directrices d'écoles et d'hôpitaux qui, jusqu'à l'avènement de la Révolution tranquille, ont géré les réseaux éducatifs et hospitaliers du Québec. L'exemple d'Imelda Dallaire (1902–1989) vient à l'esprit. Après avoir fondé deux hôpitaux dans la région du Saguenay, cette brave augustine est allée au Liban en établir un autre à Tripoli. Il ne fait pas de doute qu'un minimum de recherche dans les histoires

locales permettrait d'identifier plusieurs femmes dignes de commémoration toponymique. On prétend enfin que la toponymie a une fonction surtout utilitaire et que la faible représentativité des femmes n'aurait que peu d'impact. Ce serait réduire l'acte de dénomination à une seule de ses nombreuses fonctions et nier toute la richesse culturelle et patrimoniale que recèlent les noms de lieux.

Quelques-unes des réticences sont fondées toutefois. La recommandation d'attendre le décès d'une personne avant d'utiliser son nom en toponymie est non seulement prescrite par la Commission de toponymie du Québec mais par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques. L'expérience démontre qu'il est prudent d'attendre qu'une personne soit décédée avant de passer à sa commémoration. Il serait d'ailleurs irréaliste d'affirmer que toutes les femmes importantes du Québec sont encore vivantes et que cette règle soit un frein à leur promotion. Il faut aussi agir avec prudence et discernement lorsqu'il s'agit de faire la promotion des femmes en présence d'autres groupes minoritaires et racisés. Comme le disent les auteurs, l'équité appelle à l'équité. Enfin, il faut reconnaître que le principal coupable de l'occultation des femmes, c'est la composition largement masculine des organismes de désignation toponymique. Il suffirait de corriger ce seul déséquilibre pour améliorer considérablement les chances de l'équité toponymique, d'où la nécessité d'augmenter sensiblement la présence des femmes dans la composition de ces comités.

En troisième partie de l'ouvrage, les auteurs proposent aux gestionnaires des noms de lieux une Banque de toponymes potentiels de personnalités féminines dignes de commémoration toponymique. Cette liste de noms débute par une sélection de dix femmes qu'il serait important d'honorer en priorité dans la toponymie du Québec. Malheureusement, les auteurs n'indiquent pas les critères de sélection qui auraient permis de privilégier ces femmes par rapport aux 135 autres de la liste, alors que le nom de Jeanne Sauvé (1922–1993), première femme à accéder au poste le plus élevé au Canada, soit celui de gouverneure générale, n'est pas mentionné. On admet aisément que dans ce genre de liste l'exhaustivité est un leurre mais d'autres oublis sont troublants. Angelina Berthiaume-du Tremblay (1886–1976) première femme directrice du journal *La Presse*; Emma Gendron (1897–1952) scénariste féminine du premier long métrage canadien et Jeannine Guillevin Wood (1929–2009) première femme présidente du conseil d'administration d'une grande banque canadienne, La Laurentienne, nous semblent des femmes pleinement dignes de figurer dans la liste. Cette Banque de toponymes éventuels a cependant le mérite de mettre en valeur des femmes autochtones, une autre catégorie doublement sous-représentée, voire ignorée en toponymie.

On peut se demander aussi pourquoi les auteurs s'en tiennent uniquement à des personnalités québécoises, le titre de l'ouvrage ne laissant aucune indication de cette exclusivité. Pourquoi ne pas faire place à des femmes comme la syndicaliste Mathilda Blanchard (1920–2007) en Acadie, à l'éducatrice Jeanne Lajoie (1899–1930) en Ontario ou encore la pionnière Marie-Anne Gaboury

(1780–1875) dans l’Ouest canadien? La promotion du statut de la femme est un mouvement universel qui ne saurait être freiné par des limites géo-politiques. Dans une éventuelle deuxième édition, on souhaiterait que les auteurs élargissent leur horizon pour célébrer un plus grand nombre de femmes qui ont marqué l’histoire du pays.

La Charte en faveur de l’équité toponymique qui paraît en fin d’ouvrage contient des suggestions bien intentionnées visant à réduire la masculinité dédicatoire mais elle a été jugée trop restrictive par les municipalités auxquelles elle s’adressait. Et cela, peut-être avec raison. Exiger, par exemple, l’adoption minimale de deux toponymes féminins pour chaque toponyme masculin attribué pourrait s’avérer problématique après un certain laps de temps. Peut-être serait-il indiqué de repenser cette charte en collaboration avec les responsables municipaux pour en arriver à des solutions plus maniables, une fois que la représentativité des femmes aux comités locaux de toponymie aura été corrigée. Un épilogue féministe rédigé par l’auteurice met fin à la monographie et rattache l’argumentaire au mouvement plus large de la reconnaissance politique des femmes dans la société québécoise.

En somme, cet ouvrage a le grand mérite de s’attaquer courageusement à un problème gênant dans une société moderne qui se veut égalitaire. Les faiblesses relevées peuvent aisément être corrigées lors d’une seconde édition. Mais ce premier jet n’en reste pas moins un réquisitoire éloquent en faveur de la parité des femmes dans le choix des noms de lieux au Québec. À ce seul titre, il mérite d’être diffusé largement. Puisse-t-il provoquer une salutaire réflexion auprès des gestionnaires des noms de lieux.